

1^{er} semestre 2020

CODEL-Info

Bulletin d'information de la Convention des Organisations
de la société civile pour l'observation Domestique des Elections

N°05

Echéances électorales au Burkina Faso



Politique Genre

la CODEL renforce les capacités de ses organisations membres



Elections et sécurité au Burkina

La CODEL forme ses OSC membres sur l'analyse des risques sécuritaires et les mesures de mitigation.

P. 7

Editorial

Pour des élections libres, apaisées et transparentes.

Le 22 novembre 2020, les citoyennes et citoyens sont appelés à renouveler les institutions majeures du Burkina Faso. Notre peuple va se pencher et matérialiser les principes fondamentaux qui régissent les élections périodiques reconnus par les Etats et par essence par lui-même dans le renouvellement du pouvoir exécutif et législatif. Les citoyens et citoyennes du Burkina Faso vont élire par leur vote le président du Faso et les députés du parlement. Nous voulons que ces actes fondamentaux qu'ils vont poser soient libres, réguliers, transparents et reconnus par tous pour l'avancement de notre démocratie en construction. Nous appelons tous les Burkinabè sans exclusive aucune à prendre part à la direction des affaires publiques de notre pays en votant à la faveur des élections annoncées qui seraient tenues au scrutin secret et dans les conditions d'égalité. En effet, la mise en place et le renforcement des processus et des institutions démocratiques du Burkina Faso relève de la responsabilité commune du gouvernement, du corps électoral et des forces politiques organisées et notons que les élections honnêtes et périodiques comme cela a été rappelé dans la déclaration sur les critères pour des élections libres et régulières adopté par le conseil interparlementaire du 26 Mars 1994, sont une partie nécessaire et indispensable des efforts sans cesse déployés pour protéger les droits de l'homme et les intérêts de ceux qui sont gouvernés et que concrètement le droit de tous à prendre part à la direction des affaires publiques du pays constitue un facteur déterminant pour que tous bénéficient effectivement des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Face à la situation complexe et difficile que nous connaissons, la CODEL à l'instar de nombre de

structures est consciente que de ces élections programmées seront issues une énergie nouvelle et une force populaire inébranlable qui consolideront notre démocratie susceptible d'ouvrir une voie pour un développement durable souhaité par notre



peuple. C'est pourquoi elle appelle les femmes, les jeunes, les travailleurs, tous les citoyens en âge de voter qui ont le droit d'accès à une procédure d'inscription, remplissant les conditions requises à aller hardiment le jour du vote pour exercer leur droit dans les secrets absolus et d'être convaincu que nul ne peut en aucune façon remettre en cause leur décision citoyenne. Cependant, les candidats et les partis politiques participants à ces élections doivent respecter les droits et la liberté de voter, les candidats et les partis politiques participants à ces élections doivent accepter les résultats de ces scrutins libres et réguliers. Le Burkina Faso doit adopter conformément à ses principes constitutionnels toutes les dispositions et mesures nécessaires pour garantir les droits et le cadre institutionnel permettant la tenue à intervalle régulier des élections honnêtes, libres, régulières en conformité avec les obligations acceptées en vertu du droit international et régional. Nous devons inciter les partis politiques, les candidats et les me-

dias à adopter un code de conduite régissant la campagne électorale et le scrutin. Nous devons également nous assurer de la régularité du décompte des voix et de faire en sorte qu'elles parviennent au centre de compilation dans le plus profond respect des règles de transparence et éviter les fraudes en vue d'assurer des élections transparentes, libres et apaisées. L'Etat doit prendre les mesures nécessaires pour garantir une expression électorale des citoyens et citoyennes de qualité, un secret du scrutin respecté et un vote libre sans crainte ou intimidations. Citoyennes et citoyens Burkinabè, relevons tous les défis que connaît notre peuple, résolvons les, approfondissons notre démocratie en devenir et retrouvons un Burkina Faso de paix, prêt au développement pour la construction d'un développement durable profitable à tous ses fils et filles au terme de ces scrutins programmés.

LE PRESIDENT DE LA CODEL
Maître Halidou OUEDRAOGO
Avocat à la Cour

CODEL-Info
Bulletin d'information de la Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections

Directeur de publication
Me Halidou OUEDRAOGO

Redacteur en chef
Aimé M. KAMBIRE

Ont collaboré
Django Ladji MASSE
Lydia ZANGA/OUEDRAOGO
Moïse BALMA
Daniel DA HIEN
Yvone OUEDRAOGO

Secours humanitaire

La CODEL a aidé à collecter 23,5 millions FCFA pour les déplacés internes du Burkina Faso

La Convention des organisations de la société civile pour l'Observation domestique des élections (CODEL) a pris une part active à l'action citoyenne «Faisons un geste» ayant permis de collecter, entre août et octobre 2019, des dons évalués à 23 millions 552 mille francs CFA au profit des déplacés internes au Burkina Faso.

La Convention des Organisations de la société civile pour l'observation Domestique des Elections (CODEL) en collaboration avec d'au-

été remise à l'Association pour le développement de Arbinda au profit d'autres déplacés, a précisé Mme Lougué. Les fonds ont été mobilisés

FILMS (chef de file). Pour la mobilisation, il s'est appuyé sur des volontaires, des influenceurs web, des organisations de la diaspora, du personnel des médias, d'ONG et des collectivités. Les animateurs de la conférence de presse, ont salué la mobilisation de la population autour de cette action humanitaire. Ils ont déploré toutefois le manque d'adhésion de certaines autorités administratives, le décaissement tardif des fonds collectés en ligne. Ils ont aussi expliqué que l'aggravation continue de la crise humanitaire a conduit à de nombreuses sollicitations. Sur ce dernier point et suite au cri de cœur des représentants de l'association d'Arbinda, le président de la CODEL Me Halidou OUEDRAOGO, a promis de continuer le plaidoyer auprès des autorités afin d'aboutir à une meilleure gestion de cette crise. «Au niveau de la CODEL, nous allons demander au groupe "sécurité humanitaire" de développer d'autres initiatives en synergie avec les différents acteurs pour avoir plus d'impact».



Présidium lors de la conférence de Clôture

tres organisations de la société civile burkinabè ont collecté des dons estimés à 23 millions 552 mille 155 francs CFS pour soutenir les déplacés internes des attaques terroristes au Burkina Faso. La collecte répartie à 10 755 215 FCFA en espèces et à 2 796 900 en nature ont été intégralement remise aux déplacés internes dont le nombre est passé de 250 000, au moment du lancement de cette action en début Août 2019, à plus de 600 000 en février 2020). Au cours d'une conférence de presse, le 17 février 2019, consacrée au bilan, la coordonnatrice de l'action citoyenne, Mouniratou Lougué, a dit avoir déjà offert du soutien aux déplacés sur les sites d'hébergement de Barsalgho, Ouahigouya, Titao, Arbinda, Gorom-Gorom, Fada N'Gourma, Wemtenga et Yagma (Ouagadougou) et Kongoussi. Une somme restante de 226 762 FCFA a

sur trois mois à partir d'août 2019, à travers l'action humanitaire baptisée «Faisons un geste» lancée par le Groupe de plaidoyer « Sécurité humaine » de la CODEL et soutenue par plusieurs associations locales. Le groupe de plaidoyer « Sécurité humaine » de la CODEL comprend le Centre national de presse Norbert Zongo (CNP-NZ), le Réseau Afrique Jeunesse (RAJ), le RAPPED, WANEP, UNALFA, L'ABB et l'association SEM-



Vue de quelques participants

Vie de la CODEL

Veille électorale au Burkina Faso

La CODEL réunit 120 personnes pour la phase préparatoire d'observation des élections de 2020

La Convention des Organisations de la Société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) a réuni le 28 février à Ouagadougou, 120 observateurs autour d'un atelier d'harmonisation et de validation des outils de l'observation de la phase de révision des listes électorales.



Vue des participants lors de la formation

Un atelier organisé le 28 février à Ouagadougou par la Convention des Organisations de la Société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) a permis à 120 observateurs de s'approprier les outils et la démarche pour une bonne observation de l'inscription sur les listes électorales et pour la suite du processus à venir. Au cours de la rencontre, les participants ont partagé leurs connaissances en matière d'observation. Tour à tour, les panélistes ont pris la parole pour s'exprimer sur leurs expériences et les constatations majeures faites sur le terrain. Ce fut une séance d'échange riche en partage d'idées qui a permis d'améliorer les outils et orienter les autres observateurs dans leur futures sorties terrain. Bien avant, le vice-président de la CODEL M. Daniel Da Hien a insisté sur le code de conduite des observateurs. Pour lui, afin de réaliser les objectifs et but de l'observation, chaque observateur de la CODEL doit faire preuve d'une stricte impartialité en restant objectif dans

toutes les activités relatives au processus électoral ; de s'abstenir d'exprimer publiquement toutes opinions favorables ou défavorables à l'endroit d'un candidat, d'un parti politique, d'un groupe ; de rejeter toutes les faveurs offertes ou toutes menaces faites par toutes parties prenantes ou leur agent. M. Da va loin en indiquant les 8 éléments clés suivants que chaque observateur doit tenir compte pour mener à bien le monitoring domestique : La responsabilité personnelle ; le respect de la loi ; les relations avec le public ; les restrictions relatives à l'acceptation de cadeaux, de gratification et autres ; des conflits d'intérêt (CODEL-CENI-Partis politiques) ; les restrictions relatives aux activités politiques ; la conduite à adopter s'agissant des questions pécuniaires et enfin la confidentialité et l'utilisation des renseignements officiels. A son tour, la secrétaire exécutive de la CODEL, Mme Lydia Zanga a rappelé que le Programme d'Appui au Processus Electoral (PAPE II), dans lequel s'inscrit l'observation électoral en

cours, a pour objectif de contribuer à l'ancrage de la culture démocratique au Burkina Faso. Plus spécifiquement, il s'agit de réussir en 2020 et 2021 des élections acceptées comme transparentes et libres avec une participation active et égalitaire des hommes et des femmes. Pour l'atteinte de ces objectifs plusieurs activités sont prévues dont des plaidoyers pour des réformes politiques, institutionnelles et la facilitation de l'élection des femmes ainsi que leur prise en compte dans les fonctions nominatives, des renforcements de capacités et la mise en place d'un quartier général dénommé « situation room » à l'approche du scrutin. Pour la phase de révision des listes électorales biométriques, la CODEL a déployé 120 observateurs sur les 45 provinces du pays. Il est prévu 3 005 observateurs qui seront déployés pendant les élections couplées présidentielles et législatives de novembre 2020 de l'avis de la secrétaire exécutive.

Veille électorale

La CODEL déploie une équipe d'observateurs pour la révision des listes électorales au Mouhoun et au Centre-Nord

Présente au lancement des opérations de révision des listes électorales par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) le lundi 10 février 2020 dans la ville de Dédougou, une délégation de la CODEL s'est également rendue quelques temps après dans le Sanmatenga dans la ville de Kaya.



La délégation de la CODEL au lancement à Dédougou

L'objectif général de ses sorties est de contribuer à un déroulement harmonieux du processus électoral grâce à un monitoring citoyen. Plus spécifiquement, la mission de la CODEL a échangé avec les différents acteurs du déroulement de l'opération. Elle a recensé les difficultés éventuelles qui entravent le bon déroulement de l'opération d'enrôlement et en faire part à qui de droit. Elle a également testé l'utilisation des outils d'observation et de rapportage et apprécié le niveau d'engouement des citoyens pour l'enrôlement, tenant aussi compte de la situation des populations déplacées. Enfin, la CODEL a saisi l'occasion pour appeler les citoyens à s'inscrire sur le fichier électoral. Un reportage télé a été réalisé à cet effet.

Politique Genre

La CODEL renforce les capacités de ses organisations membres

La Convention des Organisations de la société civile pour l'observation Domestique des Elections (CODEL) a tenu en juin 2020, une rencontre de deux jours à Ouagadougou, pour sensibiliser ses organisations membres à la prise en compte de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans leurs activités et dans le suivi des politiques publiques.

La CODEL a réuni les 03 et 04 Juin 2020 une trentaine de personnes issues de ses organisations membres autour du thème «Intégration de la perspective genre dans les activités et le suivi citoyen des politiques publiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes». 14 hommes et 18 femmes ont pu bénéficier de cet atelier initié pour renforcer leurs connaissances sur le concept genre, les défis et les enjeux liés à la prise en compte du genre dans les programmes et projets. Conformément au souhait de M. Daniel Da Hien lors de son mot d'ouverture, ce sont des hommes et femmes issues de di-

verses organisations évoluant dans divers domaines d'interventions qui ont suivi avec une attention particulière les différentes communications des intervenants. Ce qui a naturellement abouti à de fructueux échanges entre participants et communicateurs. Madame Sawadogo Assetou, Secrétaire Permanente du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP/CONAP GENRE) a développé les sous-thèmes « Le concept genre au delà de nos a priori » et « quelques politiques publiques favorables à l'égalité de genre ».

« Le genre doit être analysé sous l'angle des inégalités »

De cette présentation, il ressort qu'il est récurrent de confondre le genre et certaines conceptions courantes ; le genre étant souvent vu comme promotion de la femme, souvent comme préoccupation des personnes vulnérables et souvent comme une égalité mathématiques homme/femme. Bien qu'il n'existe pas de définition universelle du genre, selon la communicatrice, de façon générale "le genre fait référence aux rôles et responsabilité dévolues aux hommes et aux femmes qui sont façonnés au sein de nos familles, de nos sociétés et de nos cultures". Pour ce qui est du cas spécifique du Burkina Faso,

Vie de la CODEL



Vue des participants en atelier

“le genre doit être analysé sous l’angle des inégalités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d’une plus grande justice sociale et d’un développement équitable”. Pour l’atteinte des objectifs en matière de genre, la présentatrice a estimé qu’il était nécessaire d’organiser un séminaire gouvernemental sur la transversalité du genre, de disposer de données régulièrement actualisée et désagrégées par sexe de rendre variable les bonnes pratiques en matière de genre ; d’appliquer la budgétisation sensible au genre à tous les niveaux ou encore de suivre et d’évaluer les actions genre. Cela nécessite aussi selon elle, une volonté politique et une synergie d’action L’Association d’appui d’Eveil Pugsada (ADEP) a partagé son expérience en matière d’intégration du genre dans leurs activités à travers le programme Présimètre. M. Ibrahim Dan Koma, Coordonnateur de l’ADEP a ainsi présenté le projet «actions citoyennes pour la redevabilité et le genre » en expliquant comment

sa structure a conduit les activités en tenant compte des situations différentes des femmes/filles avec les hommes/garçons en termes d’accès aux services sociaux de base, d’accès et contrôle des ressources et de participation à la prise de décision. Les communes d’intervention étaient : Kongoussi, Dassa, Sabou, Ouagadougou.

«La prise en compte du genre a des avantages considérables»

Le premier jour des travaux s’est penché sur «les a priori sur le concept genre /égalité hommes et femmes. Madame Lydia Zanga, secrétaire exécutive de la CODEL a rappelé que la session permet à chaque participant de donner sa compréhension du concept et d’analyser ses a priori sur le genre. A la deuxième journée, Mme Mariamé Ouattara, conseillère en économie sociale et experte en genre, a développé les sous-thèmes : «Comment prendre en compte le genre dans les différentes étapes des activités ?, prendre en compte le genre dans les actions de

plaidoyer. Elle a expliqué d’emblée que malgré les efforts déjà fournis, les enjeux de l’intégration du genre restent énormes. La finalité recherchée dans la prise en compte du genre est d’opérer «des transformations importantes dans les systèmes éducatifs et dans les mesures politiques et sociales car il est clair que des progrès importants sont possibles et que les avantages auront une portée considérable en terme de développement humain durable», a-t-elle dit. Un ensemble d’outils a été présenté aux participants pour faire des analyses genre et pour planifier, exécuter et évaluer leurs activités, en tenant compte du fait que les femmes et les hommes ne vivent pas les situations de la même manière et leurs besoins, contraintes, opinions doivent être connus et valorisés.

Après une présentation de la plateforme www.presimetre.bf par INGENIA, la formation a connu son épilogue par des échanges avec les participants.

Elections et sécurité au Burkina

La CODEL forme ses membres sur les risques sécuritaires et les mesures de mitigation

La Convention des Organisations de la Société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) a organisé les 3 et 4 mars 2020 à Ouagadougou une formation destinée à renforcer les capacités des participants sur l'analyse des risques sécuritaires et la définition de mesures de mitigation. 25 personnes issues des organisations membres de la CODEL et des partenaires ont pris part à la rencontre tenue sous le thème : « formation des organisations membres sur l'analyse des risques sécuritaires et les mesures de mitigation »

La première journée de communication était animée essentiellement par le Commandant Alain Sara. Le commandant Sara a développé 3 sessions qui sont respectivement Défis et enjeux sécuritaires actuels pour le Burkina Faso; *Défis et enjeux sécuritaires en lien avec le travail des OSC et Quelques mesures de sécurité (personnelle, au domicile, au bureau) et discussions.* De son intervention, il ressort qu'avant toute action, il est important de comprendre certaines notions telles que la menace, le risque, la vulnérabilité et la capacité. Ces définitions ont été faites à partir d'un schéma explicatif (voir image à la une de cet article).

Le terrorisme, le grand banditisme, la violence électorale et dans la moindre mesure, la COVID-19 ; sont les quatre types de menaces identifiées par l'expert et qui peuvent se présenter aux acteurs de la société civile en cette année électorale, Vu le contexte actuel, le premier point a été très développé avec des interactions intéressantes et une présentation des différents groupes armés présents au Burkina avec leur mode d'opération. M. Sara conseille qu'en cas d'attaque terroriste, il faut soit s'échapper, soit se cacher et alerter. Pendant la présence des FDS, il faut éviter les zones des opérations comme c'est le cas chez certaines personnes. En d'autres termes, l'attitude et la résilience des populations contribuent à déjouer sinon à minimiser les conséquences des attaques.

Pour le cas spécifique des OSC, au regard de leurs missions, ils doivent se doter d'un certain nombre de mesures. Idéalement d'un « pannick room », des véhicules et équipements



blindés comme les gilets pare-balles...

Missions terrain et risques sécuritaires
Analyse des menaces et évaluation des risques, définition des mesures de mitigation en réponse aux risques, plan de gestion des risques au niveau organisationnel sont les thématiques développées le second et dernier jour par M. Minoungou Roger. Avant son intervention, Mme Zanga a fait un bref aperçu sur ce qui peut être représenté comme risque. Selon elle, le risque se calcule selon la méthode suivante : **RISQUE = (Menaces * Vulnérabilités) / Capacités.**

D'entrée, les participants ont pu avec M. Minoungou, définir plusieurs types de menaces en lien avec leurs actions sur le terrain. Ces menaces pouvant venir des autorités, des religieux, des FDS, des multinationales et même d'une partie de la population. Le premier exercice traité par les participants était dénommé la Roue de la sécurité. Il s'agissait pour chacun des huit groupes de traiter un thème de la roue en appréciant le niveau de sécurité actuel de leur organisation. Il devait ensuite expliquer pourquoi elle se situe à ce niveau mais également pro-

poser des mesures d'atténuations. Concernant le plan de gestion des risques, un deuxième exercice a été initié. Le premier groupe devait procéder à une analyse de la situation sécuritaire actuelle de leur bureau et de proposer des actions de mitigation. Quand au deuxième, il a travaillé sur un exercice pratique sur les mesures à prendre lors d'une mission sur le terrain. Ces deux exercices ont été un cas d'école ayant permis d'une part aux participants d'apprécier leur sécurité au travail mais également d'analyser la pertinence d'une mission et de tenir compte des facteurs de mitigation.

Les participants n'ont pas manqué de saluer la pertinence et l'intérêt du thème de la formation. Ils ont pris l'engagement de partager les connaissances acquises avec leurs collègues. A l'entame de la session, une minute de silence a été observée en mémoire des victimes des attaques terroristes et en mémoire de M. Winnemalgado Kafando, chargé de Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits à WANEP-BURKINA FASO mort au cours d'une mission des suite d'accident de circulation.

Vie des Organisations

Le CIDOC sensibilise sur les acquis démocratiques issus de la transition post-insurrectionnelle

À la faveur de l'insurrection populaire d'octobre 2014, un paquet de réformes politiques et institutionnelles a été implémenté en vue de répondre aux aspirations de changement du peuple insurgé. Ces réformes ont porté entre autres sur la Constitution et le code électoral. À travers son projet « Consolidar le processus démocratique post insurrectionnel par l'appropriation populaire des réformes constitutionnelles et électorales », le Cidoc veut outiller les citoyens avec les connaissances et les aptitudes nécessaires qui leur permettent de pouvoir exiger des décideurs la mise en œuvre de politiques qui répondent à leurs besoins légitimes. Ce projet veut également mettre le citoyen au cœur des réformes démocratiques en cours pour l'édification d'un État de droit véritable. Il s'agit de contribuer à l'appropriation populaire des réformes constitutionnelles et électorales entreprises conformément aux aspirations et revendications ayant conduit à l'insurrection de 2014.

Après l'avènement de l'insurrection populaire d'octobre 2014, les citoyennes et citoyens burkinabè exigent des dirigeants la mise en œuvre d'une gouvernance plus vertueuse et manifestent de plus en plus leur attachement aux valeurs démocratiques de redevabilité, de participation politique, de respect des droits humains, d'engagement citoyen, etc. Le gouvernement issu de l'élection présidentielle du 29 novembre 2015 a adopté un Plan national de développement économique et social pour la période de 2016 – 2020 qui reconnaît et consacre la gouvernance légitime comme la voie privilégiée pour le Burkina Faso d'aboutir à une démocratie participative, plus solidaire et plus inclusive. Dans la dynamique d'opérer le changement souhaité par le peuple insurgé, un projet de Constitution a été élaboré par une Commission constitutionnelle et transmis au Président du Faso. Ce projet consacre entre autres la limitation des mandats présidentiels, l'abolition de la peine de mort, l'égalité des sexes, l'indépendance de la justice. L'adoption de ce texte permettra de marquer le passage de la quatrième République vers la cinquième. Si la Commission constitutionnelle souhaite son adoption par référendum, la voie parlementaire est aussi autorisée et il revient au Chef de l'État d'en décider. Aussi, au regard des péripéties et des défis énormes constatés après les élections locales de mai 2016, une relecture du code électoral a été entreprise avec pour objectif de corriger les lacunes et renforcer la transparence du processus électoral. Face aux enjeux de ces réformes, il importe que l'ensemble de la population connaisse le contenu des textes pour mieux participer à leur adoption ainsi qu'à leur mise en œuvre. Cependant, on constate sur le

terrain que leur appropriation par le citoyen reste encore un défi. Malgré les tournées d'explication dans les treize (13) régions du pays, le texte de la Constitution est toujours peu connu de la population locale qui sera peut-être appelée à l'adopter par référendum. En vue de développer



Siège du CIDOC

une participation citoyenne active autour de la future loi fondamentale, cette initiative va mettre l'accent sur l'information, la sensibilisation et la capacitation des populations. Il s'agit de rendre le contenu du projet de Constitution accessible et de donner à la population les outils nécessaires pour l'analyser et le comprendre. L'appropriation de ce texte par la majorité de la population contribuera à renforcer la qualité de la gouvernance politique et à rehausser le niveau de l'engagement citoyen à la gestion des affaires publiques. De même, à la suite des péripéties vécues après les élections locales de 2016, plusieurs recommandations ont été faites afin d'améliorer le processus de désignation des élus locaux et de renforcer leur légitimité. Les réformes opérées lors de la révision de janvier 2020 et celles en cours, méritent d'être connues du grand public. Cette sensibilisation permettra ainsi à la population de s'approprier les principes démocratiques qui guident le choix des acteurs de la gouvernance locale. Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet précédent sur la promotion

d'une gouvernance locale légitime, participative et inclusive, les acteurs de terrain avaient relevé des défis de collaboration entre les structures décentralisées et déconcentrées au niveau local. Le mécanisme de cohabitation entre le processus de décentralisation et les structures décentralisées de l'État reste encore confus entre les différents acteurs et occasionne des conflits qui ralentissent le développement local. Face au besoin de clarification, le gouvernement lors du Conseil des ministres du 7 mars 2018 a adopté un décret portant sur les référentiels de la décentralisation au Burkina Faso. Ces nouveaux référentiels s'articulent autour d'une vision prospective de la décentralisation au Burkina Faso à l'horizon 2040. Cette vision prévoit des collectivités territoriales performantes qui délivrent des services publics locaux de qualité et accessibles, et le projet conduit par le Cidoc veut aider à consolider la collaboration entre les différents acteurs locaux à travers des activités de renforcement de capacité sur leur rôle dans la gouvernance locale. Le Cidoc a mis en œuvre le projet « *Consolider le processus démocratique post insurrectionnel par l'appropriation populaire des réformes constitutionnelles et électorales* » avec l'appui financier du National Endowment for Democracy (NED), sur la période de mai 2018 à juin 2020. L'objectif de ce projet était de contribuer à ce que les populations soient tenues informées des acquis démocratiques enregistrés à la faveur de l'insurrection populaire burkinabè de 2014 et qu'elles se les approprient. Il a couvert cinq (05) régions du Burkina à savoir le Centre, le Sahel, le Sud-ouest, la Boucle du Mouhoun et les Cascades.

Nadine Koné, Directrice pays de Diakonia au Burkina Faso «Il est de la responsabilité de tous les Burkinabè de travailler pour préserver la paix et le vivre-ensemble»

La Directrice pays de Diakonia au Burkina Faso, Nadine Koné, a accordé une interview au journal en ligne Lefaso.net. Dans l'extrait qui suit, Mme Koné est revenue sur l'ONG qu'elle dirige pour parler des activités mais aussi pour donner son point de vue sur la question des femmes en politique.



Nadine Koné, Directrice pays de l'ONG Diakonia au Burkina Faso

Lefaso.net : pouvez-vous nous rappeler ce que signifie Diakonia ?

Diakonia est une Organisation Non Gouvernementale suédoise dont l'action fondamentale est de contribuer à bâtir des sociétés justes et équitables. Pour cela, Diakonia s'est fixé pour mission d'inverser les dynamiques susceptibles de miner le développement des Etats et l'épanouissement des individus, telles que l'injustice, le manque de transparence, etc. La transparence, la démocratie, et la justice font partie des valeurs de Diakonia qui travaille à l'implication de toutes les parties prenantes en l'occurrence, les détenteurs de droits dans la construction d'un monde plus juste et plus équitable.

"Diakonia" est tiré du grec et signifie « soins » ou « service ». Le travail de Diakonia prend en compte les besoins des détenteurs de droits. Notre approche est basée sur les droits humains.

Diakonia compte plus de 300 organisations partenaires dans une trentaine de pays dont le Burkina Faso. Implantée dans notre pays depuis plus de 30 ans, nous collaborons avec une quarantaine d'organisations, associations et institutions partenaires.

Quels sont les principaux programmes de Diakonia au Burkina ?

Nous mettons actuellement en œuvre trois (3) Programmes axés sur six (6) domaines d'intervention. Il s'agit essentiellement du :

Programme 1 : « Renforcement de la Gouvernance Démocratique au Burkina

Faso » qui renferme les 5 domaines d'intervention suivants : les Droits Humains, la Démocratie, la Transparence, l'Égalité des sexes, les Conflits et la justice.

Programme 2 : « Renforcement de la responsabilité socio-économique au Burkina » qui s'articule autour de deux domaines d'intervention : la Justice sociale et économique et la résilience.

Programme 3 : « Renforcement de la réponse d'urgence et de la résilience aux catastrophes » dont le domaine d'intervention est l'humanitaire.

De façon plus spécifique, nous exécutons les programmes ci-dessous dénommés

Programme Justice Economique et Social (JES)

Programme Education pour le Changement Social

Programme de renforcement de la redevabilité politique et économique : monitoring citoyen des politiques publiques à travers les TIC « PRESIMETRE »

Programme Fonds Commun Genre dont nous sommes le Gestionnaire

Programme d'Appui au Processus Electoral (PAPE)

Programme pour le Renforcement de l'engagement citoyen et de la responsabilité des gouvernants dans la mise en œuvre de la politique de l'Assurance Maladie Universelle

Nous sommes dans une année électorale qui s'annonce avec beaucoup de défis : quelle est votre implication dans leur organisation ?

Tout comme en 2015, nous avons encore bénéficié de l'appui financier de nos bailleurs de fonds pour soutenir le processus électoral. Plusieurs actions sont déjà en cours de mise en œuvre sur le terrain pour éduquer, sensibiliser et motiver les citoyens burkinabè à prendre activement part au processus électoral (inscriptions sur les listes électorales) pour parvenir à des élections libres, transparentes et apaisées en novembre 2020. Nous menons ces actions en collaboration avec près d'une

quinzaine d'organisations de la société civile dont, la Convention des Organisation de la Société Civile pour l'Observation Domestique des élections (CODEL).

Avez-vous l'impression qu'il émerge des femmes politiques au Burkina ?

Tout comme les jeunes, les femmes burkinabè sont peu présentes dans les instances de décision politiques bien qu'elles constituent la majorité de la population (52%). Nous avons à peu près 11% de femmes à l'Assemblée nationale (AN), 14% dans les conseils municipaux et 3% de femmes maires au Burkina Faso. Les hommes occupent plus de 80% des postes de responsabilité politico-administratifs. Malgré cette situation, il faut dire que les choses évoluent tant bien que mal : nous voyons de plus en plus de femmes leaders qui émergent dans la sphère politique et des actions sont en cours pour soutenir l'engagement et le leadership féminin au Burkina Faso.

Et pour finir ?

Avant de clore nos propos, nous tenons à remercier nos partenaires techniques et financiers qui nous font confiance ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre de nos programmes pour la qualité de la collaboration. Nous vous remercions également pour l'opportunité que vous nous avez offerte de pouvoir mieux faire connaître notre organisation. Pour finir, nous en appelons à la responsabilité individuelle et collective des Burkinabè pour relever les défis auxquels fait face notre pays. Nous souhaitons que les différents obstacles qui se dressent sur le chemin des uns et des autres, soient considérés non pas comme une cause de résignation, mais plutôt comme un appel à redoubler d'effort pour la construction d'un Burkina Faso résilient, reposant sur les piliers de la démocratie et de la bonne gouvernance. Nous vous remercions.

Digne d'intérêt

Ils ont dit

Elections de 2020 : « Nous ne souhaitons pas que la volonté du peuple soit prise en otage ou travestie par la fraude »,

Kadré Désiré Ouédraogo

Point de presse du CFOP: « les burkinabè doivent être égaux dans l'obtention des CNIB »

"Nous sommes autour de 100 milliards pour l'organisation des élections. En 2015 nous étions à 60 milliards pour le cycle électoral c'est-à-dire l'enrôlement, la présidentielle, les législatives et les municipales. Nous étions dans une situation de paix et il n'y avait pas la diaspora. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Pour accompagner une seule équipe de la CENI dans une localité, il faut tout une armada de sécurité à déployer. Et cela a un coût." **Newton Ahmed BARRY, Président CENI.**

Fermeture des classes au Burkina Faso « Nous travaillons à sauver l'année scolaire car une année blanche sera un sacrifice mortel pour le pays » a déclaré **Stanisla Ouaro, Ministre en charge de l'éducation.**

Corinne Dufka, Directrice pour l'Afrique de l'Ouest à Human Rights Watch concernant des éventuelles bavures lors des opérations antiterroristes « Le gouvernement devrait mettre fin aux violations, enquêter de façon approfondie sur ce terrible incident et adopter une stratégie de lutte antiterroriste respectueuse des droits humains »

"Les élections de cette année sont une obligation constitutionnelle. Nous avons convenu qu'il faut tout faire pour ne pas laisser un vide juridique", **indique Simon Compaoré.**

Application IUTS : « Le gouvernement s'est subitement trouvé un patriotisme et une lucidité scandaleusement mousseux »,

Bassolma Bazié

Le président du Faso dans son message à la nation: « ... C'est le lieu pour moi de dénoncer celles et ceux qui, à travers les réseaux sociaux, entretiennent la désinformation et sèment la panique. Il nous faut prendre cette pandémie au sérieux. ... »

Remis Fulgencé Dandjinou sur crise du Coronavirus au Burkina « la volonté malsaine de désinformation et de culpabilisation des personnes, les élucubrations nombrilistes sur la toile ne satisfont que des égos en mal de reconnaissance et des frustrations personnelles inavouées ».

Point de presse du CFOP "On ne peut donc pas affecter autant d'argent pour loger des malades dans des hôtels; avec 58 milliards de francs CFA que le MPP veut "mouta-mouta", il est possible de construire un autre centre hospitalier comme celui de Tengan-dogo, qui a coûté 45 milliards de francs CFA. Et il restera suffisamment de ressources pour équiper convenablement les autres CHU et faire dignement face à la Pandémie" à déclaré **Eddie Komboigo.**

Lutte contre la COVID-19 « Je voudrais sans fausse modestie, féliciter et saluer l'action quotidienne de l'ensemble du personnel qu'il soit du secteur public ou privé qui, au quotidien se bat pour donner la santé à nos compatriotes » **Roch M.C. KABORE lors de sa visite au CHU de Tengan-dogo.**

Le premier ministre Christophe

Dabiré « Nous sommes appelés à vivre avec la présence de ce virus dans notre Pays »

« La pandémie de CORONAVIRUS est pour certains un champ de cacao et pour d'autres une forêt de refuge ou ils se cachent pour s'en prendre au mouvement démocratique (dont le mouvement syndical) espérant naïvement venir à bout de sa détermination » **Basolma BAZIE.**

Décès de la députée Rose Marie Compaoré « On m'a fait mentir à l'Assemblée nationale » a déclaré **madame la ministre Claudine LOUGUE.**

Gestion de la COVID-19 au Burkina « Notre pays est dans une situation depuis quelques décennies où la gestion du bien public pose problème. La course effrénée à l'argent est devenu un démon, nous ne voudrions pas que des gens malins profitent de cette situation pour s'enrichir sur le dos des Burkinabè » a indiqué **Zepherin Diabré.**

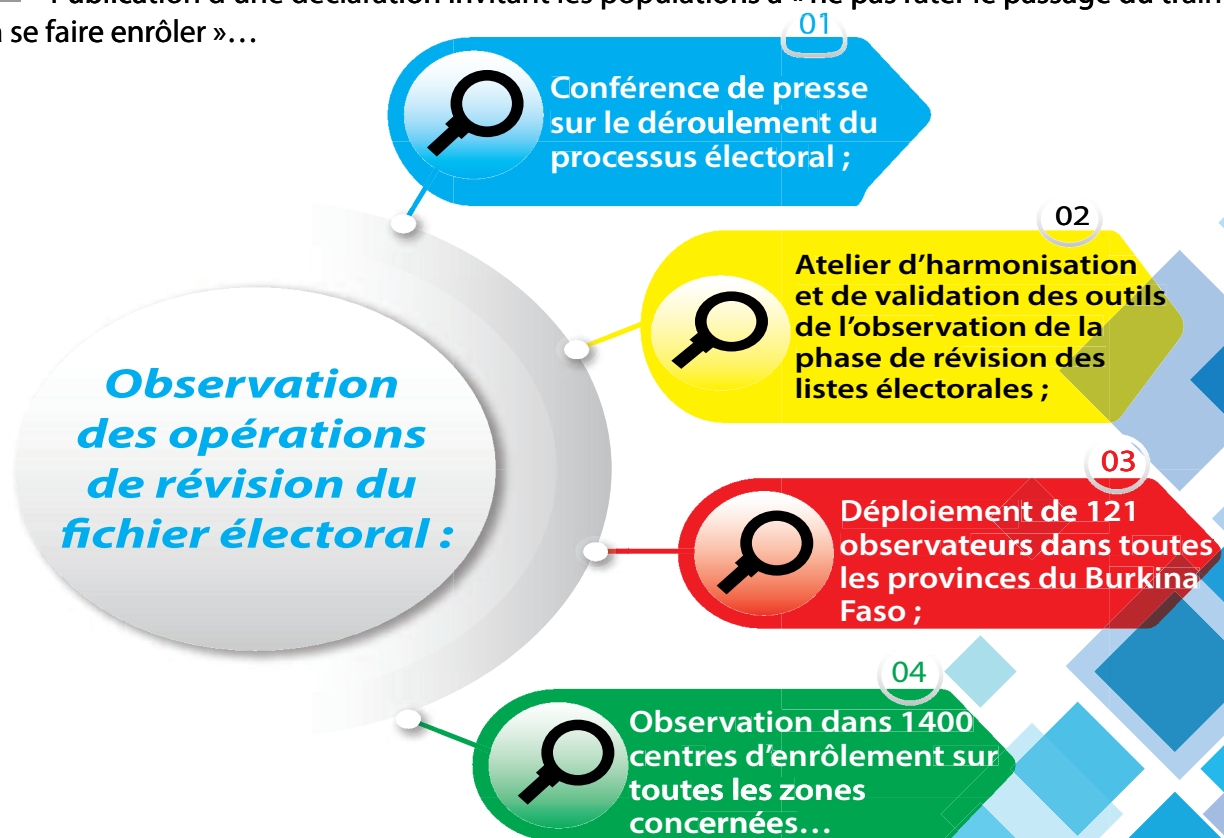
Processus électoral au Burkina Faso

Programme d'Appui au Processus Electoral – phase II : la CODEL et le monitoring du processus électoral

Objectif : réussir en 2020 et en 2021 des élections acceptées comme transparentes, libres avec une participation active et égalitaire des hommes et des femmes.

Sensibilisation pour un enrôlement massif sur le fichier électoral :

- conception, et réalisation spots radiophoniques et télévisés de sensibilisation en cinq langues ;
- conception de visuels de sensibilisations ;
- diffusion de spots télévisés et radiophoniques dans plusieurs régions du Burkina ;
- campagne d'affichage 12m2 dans des provinces du Burkina ;
- vulgarisation des visuels et spot sur les réseaux sociaux ;
- Affiches 40/60 posées dans des lieux stratégiques ;
- Une campagne digitale (selfie challenge, décoration profil,...) en synergie avec l'ABB qui a touché plus de 630 000 burkinabè en âge de voter ;
- Des émissions radio et télé pour sensibiliser sur le processus d'enrôlement ;
- Sensibilisation sur la participation des femmes au processus électoral ;
- Publication d'une déclaration invitant les populations à « ne pas rater le passage du train et à se faire enrôler »...



Partenaires :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Vie de la CODEL

JE VEUX VOTER
Alors je me fais enrôler!

CODEL
La Convention des Organisations
de la société civile pour l'observation
Domestique des Elections

S'enrôler: Acte de patriotisme et de résilience.



CODEL
La Convention des Organisations
de la société civile pour l'observation
Domestique des Elections

ABB
Association des Bourgeois de Burkina Faso

“
**En novembre pour faire
le buzz dans les bureaux
de vote , allons nous
enrôler**
”

HAMIDOU BELEM, citoyen burkinabè

#ENROLEMENT2020

Tél.: (226) 25 37 54 53 - Site web: www.codel.bf
E-mail: codel@codel.bf - codelburkina@gmail.com